

Rimouski, le 20 juillet 2005

Madame Marie-Josée Méthot
Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement du Québec
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

N/Réf. : **9018-40-10**

Objet : Parc éolien de Baie-des-Sables

Madame,

Vous trouverez ci-joint la réponse à vos questions du 18 juillet qui concernent les oiseaux de proie en lien avec le projet de parc éolien à Baie-des-Sables.

En introduction, nous jugeons bon de vous informer que les animaux les plus susceptibles d'être affectés par le développement éolien sont les oiseaux et les chiroptères. Parmi ces deux groupes d'animaux, les espèces menacées potentiellement présentes sur le territoire du projet sont les plus préoccupantes. Pour les d'oiseaux, ce sont les oiseaux de proies désignés vulnérables (aigle royal, pygargue à tête blanche et faucon pèlerin), et le hibou des marais qui est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

La présence des quatre espèces d'oiseaux de proie en situation préoccupante est bien documentée depuis 2002 dans le secteur de Saint-Fabien. Globalement, plus d'une centaine d'individus de ces espèces y sont observés à chaque printemps, ce qui constitue une part significative de ces populations au Québec. Selon les hypothèses actuelles, ces oiseaux qui arrivent du sud lors de leur migration printanière n'osent pas traverser le golfe Saint-Laurent. Ils se déplacent donc vers l'ouest pour atteindre un endroit où le fleuve est moins large. Ils migreraient le long de la côte du Saint-Laurent profitant de courants d'air ascendants qui se forment entre la masse d'eau froide du Saint-Laurent et les premières montagnes.

Question 1

À notre avis les inventaires du promoteur sont représentatifs de la migration du printemps 2005. Pour ce qui est du nombre d'oiseaux observés sur ce site, il est difficile de tirer des conclusions avec une seule année d'inventaire à Baie-des-Sables puisque à Saint-Fabien qui est la meilleure station de référence, on observe de fortes variations interannuelles. Seulement 28 aigles royaux furent observés à Saint-Fabien en 2005 alors qu'il y en avait 48 en 2004. Il semble donc que des facteurs environnementaux telle la météo, influencent la route de migration des oiseaux de proie qui se bute au fleuve Saint-Laurent à l'est ou à l'ouest de Saint-Fabien.

...2

Question 2

Les inventaires du promoteur sont venus confirmer à la fois la présence de l'aigle et du pygargue dans le secteur de Baie-des-Sables et l'utilisation d'un corridor d'environ huit kilomètres le long de la côte du Saint-Laurent.

Question 3

Il manque énormément d'information avant de conclure à l'acceptabilité environnementale du projet au niveau des espèces fauniques menacées et nous ne pouvons conclure sur le niveau d'impact résiduel. Pour le moment des mesures de mitigations sont difficilement envisageable, mais le projet devrait s'accompagner de nouvelles études et suivi des populations fauniques préoccupantes, notamment :

1. S'assurer de la réalisation de l'inventaire printanier des oiseaux de proie au belvédère Raoul Roy durant une période de dix ans afin de suivre les tendances des différentes espèces fréquentant la région du Bas-Saint-Laurent parallèlement au développement de l'industrie éolienne. L'observatoire de Sainte-Félicité pourrait aussi servir d'indicateur de la migration printanière.
2. Effectuer un suivi des mortalités de la faune aviaire avec emphase sur la migration printanière des oiseaux de proie;
3. Effectuer dès la première année d'opération du parc éolien, une étude du comportement des oiseaux de proie lorsqu'ils traversent le parc d'éoliennes;
4. Mise en place d'un comité de suivi de la faune aviaire pour colliger et interpréter l'ensemble des données disponibles sur les migrations, l'abondance et les mortalités d'oiseaux causées par les éoliennes tout en cherchant de nouvelles mesures de mitigation qui pourraient être requises;
5. Si de l'information additionnelle vous est nécessaire, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné, au numéro de téléphone (418) 727-3511, poste 234, ou par courriel à l'adresse suivante : nelson.fournier@fapaq.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le coordonnateur régional
aux habitats fauniques

Nf/lt

Nelson Fournier, biologiste

c.c. Alain Lachapelle